

Gestion Économique et Financière

SCOP SARL / SA



Durée : 7 heures / 1 jour

Nombre de participants (minimum / maximum) : 6/12

Tarifs €

125 € HT

Date : Jeudi 17 octobre 2024

Horaires : 9h00 - 17h00

Lieu : Défini en fonction de l'origine géographique des participants (Dijon / Besançon)

Public et prérequis

- Associés
- Gérants de Scop SARL
- Administres/trices
- Dirigeants de Scop SA
- Il est conseillé d'avoir déjà eu l'occasion d'assister à une présentation des comptes / tableaux de bord de sa Scop (Lors d'une AG, réunion d'associés...)

Programme

Accueil, tour de table et attentes personnelles :

- Faisons connaissance
- Introduction

Les États Financiers :

- Présentation

La Gestion Économique :

- Le compte de résultat
- Les soldes intermédiaires de gestion

La Gestion Financière :

- Le bilan
- L'équilibre

Inscription



Veuillez contacter votre Délégué(e) Régional(e) ou faire la demande à l'adresse : urbfc@scop.coop

Objectifs de la formation

- **Mieux comprendre la gestion de l'entreprise** dans son ensemble et prendre conscience des responsabilités de chacun,
- **Savoir questionner et analyser** pour participer efficacement aux décisions collectives
- **S'initier** à la lecture des comptes annuels

Moyens pédagogique et techniques

Focus sur des points techniques, cas pratiques, mise en situation à partir des bilans, compte de résultats et autres tableaux de bord de la coopérative du participant.

Évaluation de la formation

Feuille d'émargement, signées par les stagiaires et le formateur, fournies aux participants pour justifier la réalisation de la formation.

Cette formation fera l'objet d'un évaluation "à chaud" auprès des participants. Ces derniers seront amenés, en fin de formation, à indiquer leur satisfaction sur la formation et son contenu, la prestation du formateur, ainsi que l'environnement et les moyens pédagogiques.

Form.coop

Les entreprises coopératives adhérentes du Mouvement des Scop et des Scic, à jour de leur cotisation et ayant versé leur contribution volontaire à **Form.coop** (0,1 % de la MSB de l'année N-1) peuvent solliciter une aide financière auprès de la CG Scop. Contactez votre Délégué(e) à urbfc@scop.coop